

Assemblée Générale 2018-2019
Samedi 15 juin 2019
Rapport du trésorier

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Je vais vous présenter la situation des comptes arrêtés au 31 mai 2019. Ceux-ci reflètent l'activité économique de notre Union, ainsi que sa situation financière à la date de l'arrêt. Elle tient compte de l'ensemble des éléments dont j'ai connaissance à ce jour, mais qui ne devrait pas source d'erreurs d'appréciation, en dépit d'une date d'arrêt proche de la date de la présente Assemblée, ce que j'aimerais voir modifié.

J'ai adapté les méthodes de comptabilisation (remboursements et participations déduits des charges, pour une meilleure lecture) pour présenter à l'Assemblée une vision de l'activité et patrimoniale réelle et conforme de notre Union. Au-delà de ces détails, il en résulte un résultat de l'exercice qui peut légitimement être comparé au précédent.

Sur le plan de la trésorerie, les disponibilités sont les suivantes :

- Le compte bancaire issu de notre comptabilité présente un solde positif de **1.282,88 €** et un solde au Crédit Mutuel de **219,17 €**, soit un écart de **1.063,71 €** correspondant à des chèques remis non crédités et plusieurs chèques émis non encaissés, suivant détail au rapprochement bancaire produit,
- Le livret Bleu présente un solde de **3.000,00 €**.
- Quant à la caisse, elle s'élève à un montant de **52,25 €**.

Soit une trésorerie disponible de **4.335,13 €**, en augmentation significative par rapport à l'exercice précédent.

Le bilan de l'Union s'établit donc de la manière suivante :

Actif	31 mai 2019	31 mai 2018	Passif	31 mai 2019	31 mai 2018
			Report à nouveau	3.017,06	4.189,50
			Résultat de l'exercice	687,59	-1.172,44
			Fournisseurs		340,00
Produits à recevoir		300,00	Déb. & crédit. divers	630,48	
Crédit Mutuel	1.282,88	515,07			
Livret Bleu	3.000,00	2.107,74			
Caisse	52,25	434,25			
Total	4.335,13	3.357,06	Total	4.335,13	3.357,06

Au niveau de la gestion, vous constatez donc un résultat positif de **687,59 €**, pour l'exercice 2018-2019, contre un résultat négatif de **1.172,44 €**, pour l'exercice 2017-2018.

Sur la gestion de l'Union proprement dite, l'analyse permet de dégager les grandes masses suivantes :

- Un montant encore en baisse de **500 €** engagés pour encourager les manifestations des clubs. Il semble que des clubs aient omis de faire leur demande de subvention,
- Un excédent de **2.608,82 €** sur le fonctionnement courant, comprenant les subventions de fonctionnement de la Fédération Photographique de France pour 2.996,19 €. Cette année, les chiffres ne sont pas grevés par l'achat de matériel,
- Un déficit de **1.807,28 €** sur le fonctionnement des compétitions régionales, nationales et de la Fête de la Photo, ce qui est logique compte tenu de l'objet de ce poste,
- Un résultat positif de **386,05 €** sur les opérations de formations et stages, soit 8,44% seulement des recettes, ce qui démontre un bon positionnement tarifaire.

Soit un montant total de **10.284,92 €** de produits et **9.597,33 €** de charges, pour le résultat positif déjà évoqué de **687,59 €**.

Je vous remercie de votre attention.

Christophe BENOIT
Trésorier